



Présidence du Conseil d'Etat

Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates

Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

5 décembre 2014

Nouveau chef de l'Office des sanctions et des mesures d'accompagnement

(IVS).- Le Conseil d'État a nommé René Duc en qualité de nouveau chef de l'Office des sanctions et des mesures d'accompagnement (OSAMA), au sein du Service de l'application des peines et mesures du Département de formation et de la sécurité. Il débutera son activité le 1^{er} janvier 2015 en remplacement de Pierre-André Charvet qui a été nommé juge des mineurs.

René Duc est titulaire de plusieurs titres universitaires : une licence en psychologie, un diplôme d'études approfondies en psychologie, ainsi qu'un diplôme d'expertises psycho-judiciaires pour enfants et adolescents. Il a de plus obtenu en 2013 le titre de spécialiste en psychologie légale auprès de la Fédération suisse des psychologues. Il dispose d'une excellente connaissance du domaine pénitentiaire valaisan puisqu'il occupait le poste de chef du groupe probation. Il bénéficie également d'une solide expérience professionnelle dans les domaines de la psychiatrie, du traitement des addictions et de l'expertise psycho-légale.

René Duc est originaire de Chermignon, où il réside actuellement. Agé de 43 ans, marié, il est père d'un enfant.

Personne de contact

**Georges Seewer, chef du Service de l'application des peines et des mesures,
027 606 51 57**



Place de la Planta 3, 1950 Sion

Tél. 027 606 20 90 - 079 263 85 77 · Fax 027 606 20 94 · e-mail : andre.mudry@admin.vs.ch